

IMC - SUD-RAIL RÉCLAME 3000€ POUR TOUS LES ASCT !

LIAISON NATIONALE TRAINS

Depuis octobre et l'arrêt de la Cour de Cassation, la direction nationale semble jouer avec la patience des agents et démontre ainsi un manque de considération incroyable pour son personnel !

Jugez plutôt :

- Durant 15 ans (2001-2016), la direction n'a pas versé les IMC aux agents, tel qu'elle aurait dû le faire réglementairement.
- Durant près d'une décennie, la direction a accumulé les défaites devant la justice mais a préféré usé tous les recours plutôt que de se mettre enfin dans les clous et octroyer leur dû aux agents.
- Maintenant que la justice a condamné définitivement la direction SNCF, celle-ci préfère pinailler, jouer, trainer des pieds plutôt que de reconnaître les choses et indemniser rapidement les agents.

Tout ceci en dit long sur l'état d'esprit de nos dirigeants...

SUD-Rail dépose une nouvelle DCI nationale Trains sur le sujet. La direction doit remballer ses 160 € ; SUD-Rail lui demande d'octroyer un forfait d'indemnisation de 3000 € à chaque ASCT, sur la paie d'avril !

[Documents à télécharger](#)

 [Affiche IMC - Trains](#)